

Bulletin Municipal N° 27

CHAUSSENAC

DECEMBRE 2001



Liberté Egalité Fraternité



La municipalité vous souhaite une bonne année 2002.

Editorial



Prévoir en temps voulu pour assurer l'avenir...

L'agriculture fait l'objet actuellement de plusieurs débats qui me semblent importants.

↳ L'un concerne le devenir de la race « Salers ». Pierre FOUILLADE a été chargé d'y réfléchir par le Ministre de l'Agriculture. Après avoir consulté les responsables professionnels, il a souhaité venir sur le terrain. L'occasion lui fut donnée en rencontrant des éleveurs à l'occasion du Comice de Chaussenac.

↳ L'autre débat concerne la définition d'un cahier des charges pour la fabrication du fromage AOC « CANTAL ». Les discussions sont vives et ne semblent pas déboucher sur un accord clair et précis.

Vous trouverez dans ce bulletin quelques résultats du dernier recensement de l'agriculture, qui permet de mesurer les immenses évolutions. Malgré l'existence de plusieurs fromages d'appellation contrôlée, le prix du lait payé aux agriculteurs cantaliens est l'un des plus bas de France. De même la qualité bouchère de la race « Salers » n'arrive pas à se retrouver dans le prix des animaux vendus par nos éleveurs. Il y a quelques années, les responsables agricoles du Département n'ont pas cru aux petites unités de fabrication axées sur la qualité, les produits du terroir, ... Tous ces éléments doivent - oh combien ! - nous amener à prendre les décisions en temps voulu, au risque de paraître trop précurseur ou novateur. Mieux vaut avoir raison trop tôt que trop tard, même si cela dérange... Il en est de même pour l'intercommunalité que je souhaite de tout cœur. Elle doit se construire dans une démarche de progrès, de solidarité et dans une dynamique de proximité où tous les services et toutes les activités doivent être répartis autour des bourgs-centres. Mauriac -chef lieu d'arrondissement- ne peut vivre au milieu d'un désert rural. La complémentarité ville-campagne est nécessaire. De quoi méditer en 2002 !!!

Bonne année à toutes et à tous

Le Maire,
Jacques Klem

Finances communales

Taxe professionnelle : payées par 5 contribuables de la commune (dont EDF) pour l'année 2001 : **39 804,00 francs**

dont part communale : 17 951,00 francs
part départementale : 16 086,00 francs
part régionale : 3 180,00 francs
et taxes pour la CCI : 2 587,00 francs

Divers :

Connaissez-vous le prix d'une borne d'incendie ?

8 755 francs.

F.C.TVA : Il s'agit du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée. Les communes récupèrent en effet une partie de la TVA qu'elles ont payé sur les investissements réalisés deux ans avant. (et cela sur un taux de 16,17% au lieu de 19,6%)

C'est ainsi qu'au titre de l'année 2001, nous recouvrons la somme de 96 366,00 F correspondant aux investissements réalisés en 1999 soit 595 735,00 F.

L'EURO

1 euro = 6,55957 francs



1 franc = 0,152449 euro

Les dates importantes :

14 décembre 2001 :

Les banques, La Poste et certains buralistes auront des sachets « premiers euros ». Pour 100 francs, on obtiendra une quarantaine de pièces d'une valeur de 15,24 Euro.

01 janvier 2002 :

- on pourra payer en francs (espèces) jusqu'au 17 février 2002.
- les paiements en francs par chèque et carte bancaire ne seront plus acceptés.

Jusqu'au 30 juin 2002 :

Les pièces et les billets pourront être échangés gratuitement auprès des banques, La Poste et la Banque de France.

Après le 30 juin 2002 :

Le Trésor Public et la Banque de France échangeront :
les pièces pendant 3 ans.
les billets pendant 10 ans.



La monnaie se composera de :

8 pièces

1 ; 2 ; 5 ; 10 ; 20 ; 50 cent ou centimes d'Euro et de
1 ; 2 Euro

7 billets

5 ; 10 ; 20 ; 50 ; 100 ; 200 ; 500 Euro

Pour passer des francs en euro :
On divise par 6,55957.

Pour passer des euro en francs :
On multiplie par 6,55957.

ETAT CIVIL 2001



Décès

- 06 août 2001 : CLAVIERE Marie Anne

Naissances

- 26 juillet 2001 : CHARLES Anthony
- 31 août 2001 : RAFFY Nicolas
- 04 octobre 2001 : MAIMPONTE Thibault
- 16 novembre 2001 : BLANCHER Clément



* * * * *



Depuis le 16 juillet 2001...

- | | |
|---|---|
| Du 14 au 29 juillet | * Exposition photos de M. Daniel Montois. |
| 4 - 5 - 6 août | * Fête patronale. |
| Mercredi 15 août | * Accueil des jeunes du groupe « Jeunesse et Reconstruction » avec le Conseil Municipal et les associations. |
| Vendredi 17 août | * Départ du Sous-Préfet de Mauriac, à la sous-préfecture de Mauriac. Présence du Maire. |
| Samedi 18 août | * Soirée Paëlla : organisée par l'U.S.C. |
| Lundi 20 août | * Groupe de travail : projet d'aménagement de la mairie. (Sylvie Capel, Michel Lescure, Jacques Klem, Philippe Maimponte) |
| Mardi 21 août | * Conseil Municipal. |
| Vendredi 24 août | * Assemblée Générale de l'Association Patrimoine de Chaussenac. |
| Samedi 1 ^{er} septembre | * Fête du Pain et génisse à la broche : organisée par le Comice. |
| 18 au 21 septembre | * Réparation, étanchéité du château d'eau par une entreprise. |
| Réunions de travail sur l'intercommunalité avec les communes concernées (Pleaux, Saint Cernin, Saint Martin, etc...). Municipalité représentée par J. Klem et A. Chamelot (21-07 ; 21-08 ; 23-08 ; 13-10 ; ...) | |
| Dim. 30 septembre | * Thé dansant du Club « Rencontre ». |
| Samedi 15 octobre | * Réunion des Maires du Canton de Pleaux au Conseil Général. Présence du Maire. |
| Sam. 10 novembre | * Conseil Municipal : fixation des tarifs 2002. |
| Dim. 11 novembre | * Cérémonie aux monuments aux morts. |
| Sam. 17 novembre | * Soirée « Beaujolais » : organisée par le Comité des Fêtes et l'U.S.C. |
| Sam. 24 novembre | * Fête des pompiers du CPI de Pleaux. Présence de J. KLEM. |
| Jeudi 29 novembre | * Réception des travaux de voirie à Escladines. Présence de J. Klem et A. Picaronny. |
| Lundi 3 décembre | * Début du chantier : réseau d'assainissement du Tilleul à Vidal. |
| Sam. 8 décembre | * Assemblée Générale de l'UDSER à Saint Mamet. Présence de J. KLEM. |
| Sam. 15 décembre | * Repas de Noël « Club Rencontre » et « USC ». |

Environnement :

TRAITER VOS EAUX USEES PAR ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL.

Toutes les habitations de Chaussenac, situées dans les villages (Ostenac, Cussac, Cheyssiol, Le Fargeret, Contres et Escladines) ainsi que les maisons excentrées dans le bourg sont concernées.

Chaque jour, vous utilisez l'eau pour la vaisselle, la douche, la lessive, les WC ... Après usage, ces eaux polluées, appelées eaux usées domestiques, doivent donc être épurées avant d'être rejetées dans le milieu naturel.

L'assainissement non collectif, également appelé assainissement individuel ou assainissement autonome, consiste à traiter les eaux usées de votre habitation sur votre terrain.

L'assainissement non collectif : une technique efficace

- Une installation d'assainissement non collectif peut s'intégrer aisément au niveau de votre terrain et vous garantit un confort identique à celui de l'assainissement collectif.
- L'assainissement non collectif est une solution qui garantit une bonne élimination de la pollution à un coût acceptable.
- L'assainissement non collectif est une technique d'épuration efficace qui contribue à protéger nos cours d'eau et nos nappes phréatiques.

Pour cela :

- Toutes les eaux usées de votre habitation (WC, cuisine, salle de bains, machine à laver, ...) sont collectées puis dirigées vers **une fosse septique toutes eaux** (d'une capacité de 3m³ pour une habitation de 5 pièces au moins).

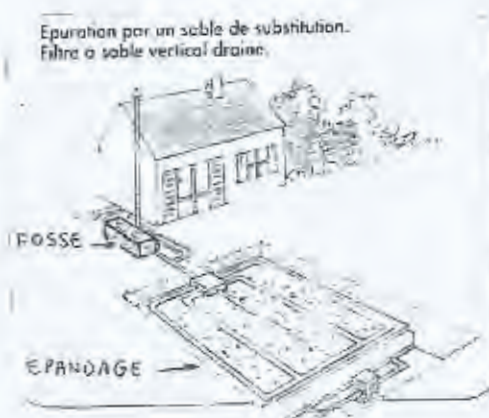
Attention, les eaux de pluie, telles que les eaux de la toiture doivent être évacuées séparément.

- En sortie de la fosse toutes eaux, l'eau est débarrassée des éléments solides, mais elle est cependant encore fortement polluée : elle doit donc être traitée.

L'élimination de la pollution est alors obtenue par infiltration des eaux dans le sol ou dans un massif de sable, grâce à l'action des micro-organismes qui sont naturellement présents.

Les eaux ainsi traitées, se dispersent par écoulement dans le sous-sol.

Compte tenu de la nature du terrain argileux dans certains villages, le champ d'épandage doit être constitué dans une fosse remplie d'un lit épais de sable (voir photo).



Dans tous les cas, il vous est conseillé de faire appel à des professionnels compétents pour contrôler ou installer cet équipement.

Enfin il vous est conseillé de procéder tous les 4 ou 5 ans à la vidange de votre fosse septique.

**PERMANENCES DANS LE DÉPARTEMENT DU CANTAL DE LA
FÉDÉRATION NATIONALE DES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL ET DES
HANDICAPÉS**

AURILLAC

Lundi, mardi, mercredi de 8h à 12h et de 13h à 17h30 ; et le jeudi de 8h à 12h30
et permanence juridique le 1^{er} lundi du mois, de 14h à 17 heures.

Bureau : 14 rue Méallet de Cours - 15000 Aurillac - Tél : 04-71-64-38-88

Responsable : Mme MONDOT Odette.

YDES

Les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois, de 9h à 11 heures à la Mairie d'Ydes - 10 place
Georges Pompidou.

Responsable : M. LOBIT Denis.

Des permanences juridiques ont lieu trimestriellement, le premier lundi du mois dans les
secteurs de MURAT, SAINT-FLOUR et MAURIAC.

PÉTITION POUR LA SAUVEGARDE DU SERVICE PUBLIC FINANCIER :

J. Klem, Maire, a signé cette pétition initiée par une intersyndicale (CFDT, CGT, FO, CFTC,
Sud PTT) destinée à défendre les institutions aussi emblématiques que les services financiers de La
Poste, des Caisses d'Épargne et de la Caisse des Dépôts et Consignations menacées de privatisation.

ARTISANAT DU BÂTIMENT :

Le Président national du CAPEB a confirmé lors de l'assemblée départementale que la mesure
gouvernementale de réduction du Taux de TVA (5,5% au lieu de 19,6%) pour un certain nombre de
travaux a largement concouru à l'augmentation des activités de ce secteur, avec création d'emplois.

Sécurité

*Informations communiquées par le ministère de l'emploi et de la solidarité
et le ministère de l'intérieur.*

Attention au risque d'intoxication au *monoxyde de carbone*... En effet le monoxyde de
carbone est un gaz incolore, inodore mais mortel, entraînant des maux de tête, des vertiges,
des nausées et des pertes de conscience. Pour cela votre habitation doit respirer en dégageant
les aérations, en faisant ramoner le conduit de cheminée tous les ans, en faisant contrôler et
entretenir vos appareils de chauffage, chauffe eau, ... par un professionnel qualifié.

Lu dans la presse

Agriculture

Fromage AOC - Cantal - Débat animé et parfois passionnel...

Le débat qui tente de réviser le cahier des charges (règles de production du lait et de fabrication du fromage) ne cesse de s'animer. La profession agricole et les transformateurs (privés et coopératifs) tentent de préciser les critères qui permettraient enfin de fixer les règles respectées par tous.

Il s'agit de se prononcer ou non en faveur des fabrications à base de lait cru, d'interdire ou non l'alimentation des vaches avec l'ensilage d'herbe, de limiter ou non les zones géographiques de production et d'envisager enfin que le lait transformé provienne de telle ou telle race de vaches.

On peut regretter que ces vraies questions n'aient pas été débattues plus tôt ... avant que l'agriculture cantalienne n'ait été orientée vers la production laitière intensive, indépendamment du devenir de nos produits de terroir dont la qualité devait être renforcée.

A suivre ...

A noter que Pierre FOUILLADE, maire de Valette et conseiller général du Canton de Riom a été chargé par le ministre de l'Agriculture de réaliser une mission « d'expertise, de médiation et de proposition sur la race SALERS. Il est persuadé :

« que les éleveurs doivent se rassembler enfin sur des objectifs clairs et lisibles, et qu'on s'arrête de se diviser. La Salers, c'est notre culture, si on ne la défend pas, personne ne le fera à notre place ».

RESULTAT DU RECENSEMENT AGRICOLE EFFECTUE EN 2000 : COMMUNE DE CHAUSSENAC

- nombre d'exploitation et surfaces moyennes
 - 1979 : 31 exploitations..... 39 hectares en moyenne
 - 1988 : 27 exploitations..... 45 hectares en moyenne
 - 2000 : 24 exploitations 54 hectares en moyenne**
- à noter que les terres labourées sont passées de 148 hectares en 1979 à 315 hectares en 2000, et les prairies temporaires de 79 hectares à 225 hectares.
- la main d'œuvre totalise 79 actifs (exploitants, conjoints et aides familiaux).
- un cheptel en augmentation surtout en vaches nourrices.
 - nombre de bovins : 1578 en 1979.
 - 1932 en 2000 soit + 22%.**
 - dont vaches laitières : 705 en 1979.
 - 423 en 2000.
 - et en vaches nourrices : 84 en 1979.
 - 647 en 2000.
- nombres de tracteurs 30 en 1979 ; 23 en 2000.
- références laitières : 1 994 000 litres en 2000.
- droit « vaches allaitantes » : 507.

Lorsque Chaussenac sait accueillir des jeunes, à la découverte du Cantal et de notre région ...

Un peu d'histoire :

Juillet 1990 : * 80 « Eclaireurs de France » venus des Côtes d'Amor, camp au village d'Ostenac

Juillet 1993 : * chantier de 12 européens et une canadienne de « CONCORDIA » au moulin d'Ostenac

* camp de 44 scouts et louveteaux « Scouts de France » venus de Jonquières-St Vincent du Gard

Juillet 1994 : * camp de 40 « Scouts » de Billom (Puy de Dôme)

Août 1995 : * 17 jeunes, chantier « CONCORDIA » au moulin d'Ostenac

Août 1998 : * camp de 15 « Scouts » de Pontault Cambault (Essone et Chartres)

Juillet 2000 : * camp de 45 « Eclaireurs de France » venus de Grasse et Fayence Montauroux des Alpes Maritimes

* camp de 25 « Scouts de France » venus de Paris

* chantier de 7 jeunes de l'Association « Jeunesse et Reconstruction »

Juillet 2001 : * 27 « Scouts de France » venus de Toulouse

* 45 « Scouts » de Gand (Belgique)

* camp de 18 jeunes de « Jeunesse et Reconstruction » au moulin d'Ostenac



Soit près de 400 jeunes depuis 1990.

Les scouts de Toulouse et de Gand (Belgique)

Nouvelles du chantier de cet été

UN COURRIER DE OIANE (JEUNE ESPAGNOLE) :

« Vraiment Chaussenac me manque beaucoup. Quand je parle avec Vanessa (l'autre fille espagnole) nous nous souvenons de tous les moments là-bas. Dans le moulin, avec les vélos ... avec tout le monde si gentil de ce village... »

« Sera un plaisir pour moi de donner un grand bisou à tout le monde; le vieux monsieur qui habite à côté de l'école, les mesdames qui venaient tous les jours... »

Oiane

UNE CARTE DE VANESSA (JEUNE ESPAGNOLE)

« Il y a quelques jours que je suis retournée en Espagne, cependant je voudrais vous remercier de votre amabilité, de la proximité des personnes qui habitent dans le village, les repas... cela a été vraiment gentil. »

« Merci beaucoup à vous et à tout le village pour votre hospitalité. Mes salutations. »

Vanessa



Quelques photos-souvenirs du chantier au moulin d'Ostenac.

COMITÉ DES FÊTES

Petit retour sur la fête :

Du vide grenier à la soirée du samedi, le public fut nombreux. Malgré quelques ennuis dans le service du repas, convivialité et bonne humeur, furent le maître mot de la soirée.

La messe et la cérémonie au monument aux morts, ont été animées par les chants et la musique des Troubadours d'Aurillac, apportant une grande solennité ; sans oublier leur participation au vin d'honneur (cours de danse). Le gala de catch, avec une ambiance digne des plus grands, enchanta les spectateurs.



Après un splendide feu d'artifice, le dimanche se termina au son de l'accordéon de Philippe Frayssac. Lundi, 38 doublettes se sont disputées le concours de Pétanque.



Malgré une belle fréquentation des animations, le budget se solde par un déficit de 5 000 francs.

Soirée Beaujolais :



L'arrivée du vin nouveau est vécue comme une renaissance, au cœur des jours les plus longs. Pour accompagner un excellent repas servi par M. et Mme Labrunie, M. Picaronny a cuit de superbes pains dans son four de Contres.

*Flon flon et musiques modernes ont résonnés jusque tard dans la nuit.



Le Comité remercie, le public et tous les bénévoles pour l'aide que chacun a apporté ; et vous donne rendez-vous pour la remise des prix du concours des maisons décorées et illuminées, à l'occasion du vin d'honneur pour la nouvelle année.

Le Président,
A. Lavergne.

A.C.C.A. Chaussenac

Festivités courant 2001 :

Réouverture de la réserve refuge d'Ostenac.

Lâcher de gibiers :

10 lièvres, 75 faisans, pour un montant total de 8 530 francs.

Plan de chasse (chevreuils)

13 bracelets ont été attribués ; à ce jour un chevreuil de tué.

Nombre de permis de chasse :

1997 : 15 ./ 1998 : 19 ./ 1999 : 15 ./ 2000 : 17 ./ 2001 : 32

Nombre de cartes délivrées :

31 cartes à 300 francs (sociétaires)	9 300 francs
1 carte à 800 francs (étranger).....	800 francs
1 carte gratuite	
à ce jour 2 cartes journalières à 100 francs.....	200 francs
<hr/>	
Pour un montant total de :.....	10 300 francs

Nous remercions le Conseil Municipal pour la subvention de 900,00 F accordée à l'A.C.C.A.

L'hiver approche. Les fêtes de fin d'année aussi, j'en profite pour vous souhaiter mes meilleurs vœux pour l'année 2002.

Le Président,
Michel Laygues.

Anciens combattants ACPG Chaussenac-Brageac

Les responsables et les membres de notre association ont participé aux cérémonies communales (14 juillet, fête patronale, accueil des jeunes du chantier « Jeunesse et Reconstruction », ...).

Nous avons également été nombreux à participer aux cérémonies commémoratives du 11 novembre et au banquet qui a rassemblé 35 personnes.



Cérémonie du 11 novembre 2001.

Le Président,
P. Vantal

Comice Agricole

Malgré la date tardive, la Fête du Pain a rencontré encore cette année un vif succès tant par le nombre de participants que par l'ambiance. Tous les ingrédients étaient là : pain cuit au four de Contres, génisse à la broche, aligot, fromage « Cantal », bal, etc....



Le concours communal s'est déroulé sous le soleil d'automne en ce début d'octobre. Les éleveurs de race « Salers » ont présenté une centaine d'animaux.

A rappeler, le résultat du prix d'honneur :

1^{er} Yves PARSOIRE de Pleaux

2^{ème} Gilbert BREUIL de Rilhac

3^{ème} Gabriel DAYRAL de Pleaux, 4^{ème} Jean-Claude MAURY, ...

Le banquet traditionnel s'est déroulé en présence du Maire, d'Abel Picaronny (1^{er} adjoint), Gérard Courcharière nouveau Président du Comice, Joël Vergne ancien président, Christine Capel et Christian Ischard (secrétaire et trésorier).



Club Rencontre

Depuis l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 2 mai :

- * Nous nous sommes rendu à Navaste le 26 juillet pour un repas amical.
- * 12 août encore une belle journée pour notre kermesse annuelle.
- * 20 septembre : en cette veille d'automne, le club s'octroie une sortie en direction du Puy en Velay avec une pause café libre en route :
 - 11 heures : visite d'un atelier de dentelles et dégustation de produits régionaux. Déjeuner au restaurant « Le Bristol ».
 - 14 heures : visite commentée de la ville en petit train.
 - 19 h 30 : étape dîner (soupe au fromage), au restaurant Labrunie à Ally.
- * 30 septembre : dernier Thé dansant de l'année animée par Philippe Frayssac.
- * 12 octobre : Repas d'Automne au restaurant Brandely à Sauvat.
- * Le 15 décembre : repas de fin d'année, à la Salle des Fêtes, servi par Monsieur et Madame Labrunie.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous, meilleurs vœux pour l'an 2002 en espérant que le Club aura encore de bons jours devant lui, grâce à la bonne volonté que toute personne a en soi.

La secrétaire,
N. David



US CHAUSSENAC

Il est bien difficile de faire quelques commentaires sur cette 1^{ère} partie de saison : 7 défaites consécutives ; élimination dès le 1^{er} tour de la Coupe du Cantal et de la Coupe Combourieux ; dernier en championnat. L'USC vit actuellement une période très difficile. Pour expliquer une telle chute, il y a plusieurs facteurs : d'abord des blessures importantes, des problèmes de disponibilité pour certain joueur dûs à leur travail, ou à des raisons familiales, mais aussi et surtout un manque de jeunes joueurs mais où les trouver ?



Mais il ne faut pas se décourager, il faut surtout que les dirigeants soient le plus présent possible et fassent bloc derrière leur équipe pour la soutenir et l'encourager. L'entraîneur, Christophe Borne, avait pourtant fait une excellente préparation, certainement la meilleure depuis bien longtemps. Je suis persuadé que cela « finira par payer » : il faut y croire.

Le 19 août dernier avait lieu la « Fête du Foot », à cause d'un orage impressionnant, notre manifestation a été sérieusement compromise, à croire que la « poisse » nous tient sur tous les domaines, mais je tiens à remercier la population de Chausсенac qui a répondu présente le soir de cette paëlla.

Dans quelques jours, les joueurs de l'USC, vous proposeront le calendrier. Je renouvelle mes remerciements pour votre accueil et votre générosité.



L'USC a besoin d'être soutenu et surtout au bord du stade.



Bonne fin d'année à tous.

Le Président,
B. DUFAYET.

VISAGE D'AUTREFOIS ...

Quelques chaussenacois se rappellent d'un véritable personnage qu'était le cordonnier dont l'échoppe était en face de la mairie (jusqu'en 1980). Surnommé communément et amicalement : « Père Clément » ou « le Bouif », tous les écoliers ont rencontré mille fois cet homme avenant à la sortie de l'école.

Tout proche, il y avait aussi la boulangerie de RIBES, la boucherie SERRE, la menuiserie Marcellin LAYGUES, chez MARISSOU (fille du père Olivier), ou chez NAUDET épicerie-primeurs, la laiterie de chez MARONNE,

Que d'activités !!!

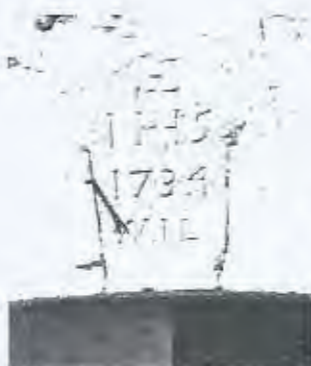


Photo aimablement prêtée par Monsieur MONTOIS.

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

CONNAISSANCE DU PATRIMOINE ET DE L'HISTOIRE DE CHAUSSENAC :

Vous possédez des photos anciennes, des cartes postales, des courriers ou des documents conservés, ... pouvant enrichir nos connaissances sur notre commune. Pouvez-vous nous les prêter en les déposant à la Mairie. Merci.



ASSOCIATION PATRIMOINE DE CHAUSSENAC

L'association informe les lecteurs du bulletin municipal que l'assemblée générale annuelle s'est déroulée le 24 août dernier. Elle a rassemblé un certain nombre d'adhérents dont Monsieur le conservateur du musée de Mauriac qui a intéressé l'assemblée par ses suggestions, ses encouragements et la présentation d'un indice de l'ancienne exploitation du minerai de fer dans le secteur.

D'emblée il a été indiqué que la chorale du Millénaire ne pourrait répondre l'année prochaine à notre (troisième) invitation en raison de nombreuses autres sollicitations.

Nous est apporté par la municipalité un soutien logistique en la personne Melle Isabelle Capel chargée depuis le 1^{er} juin dernier de promouvoir notamment à mi-temps le patrimoine et le tourisme culturel dans notre commune, l'autre mi-temps avec la municipalité de Brageac.

Le prochain retour dans l'église paroissiale de la toile restaurée « La Lapidation de Saint Etienne » devrait être l'occasion d'une manifestation inaugurale dont la date n'est pas encore fixée.

A été réalisée la réparation du vitrail du portail d'entrée de l'église qui avait été endommagé par la tempête de décembre 1999.

Est acquis le principe d'une subvention de l'association à la restauration des vitraux des chapelles latérales préalable à celle des autels et retables.

L'association sera toujours très heureuse de rencontrer les chaussenacois à l'occasion des manifestations culturelles qu'elle pourra leur proposer.

Bonne transition 2001/2002 et n'oubliez pas de nous faire parvenir votre cotisation annuelle.

Le Bureau.



Vitrail devant bénéficier d'une restauration.

PHOTO-SOUVENIR DE NOTRE ÉCOLE COMMUNALE.



Classes de Mr et Mme Debord en 1961-1962.

Travaux communaux : important programme de voirie.

Comme prévu, le principal investissement communal de 2007 concerne des travaux de voirie communale.

Il s'agit notamment d'un revêtement par un tapis d'enrobé sur la voie communale située entre le carrefour de la Grille et la Chapelle d'Escladines (environ 900 mètres), avec création sur certaines portions d'un fossé, de traversées de route et la pose de regards et de buses aux entrées de parcelles agricoles. Ont été également réalisés le déplacement d'un regard près du terrain communal à l'entrée du village, la remise en état du revêtement sur la portion de voirie entre la maison « Courbouleix » et le haut du village proprement dit.

Le coût de ce programme d'investissement routier s'élève environ à 435 000 francs TTC : ce qui correspond à un effort financier significatif de la Commune.

Après consultation de plusieurs entreprises de travaux publics, l'Entreprise CROUTE de Chalignac a été retenue.

